

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 8 NOVEMBRE 2022

Commune de Champagnol-lez-Mondeville

Le **8 novembre 2022**, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni, à la mairie, à 18 heures, sous la présidence du Maire, Fabrice **ANTOINE**.

Présents : Fabrice **ANTOINE**, Maire, Maria **PERTEGA**, Pascal **FRICOT**, Bernard **DUMONT**, Alexandre **ANTOINE**, Florian **PIELTIN**, Sylvie **BERGERE**, Sébastien **HARTZ**, Christophe **PRIOUX**.

Absent excusé : Jean-Christophe **JEANDON**

Absente : Sandrine **DORÉ**

Après avoir adopté le procès-verbal de la séance précédente, le Maire est passé à l'ordre du jour, le conseil municipal désigne Christophe **PRIOUX** comme secrétaire de séance.

ACQUISITION D'UN VEHICULE SAPEURS-POMPIERS

Présentation et acceptation d'un devis pour l'acquisition d'un kangoo 2 places avec aménagement intérieure pour le matériel de premiers secours pour un montant HT de 20 327.76 €.

REHABILITATION DE LOGEMENTS

Dans sa séance du 16 novembre 2021, le conseil municipal a décidé d'acquérir une propriété immobilière, située au cœur du village et mitoyenne à une propriété communale, en vue de les réhabiliter en y créant un habitat inclusif composé de 4 chambres individuelles et d'un espace partagé, un accueil pour pèlerins et un logement locatif.

Le coût de cette opération a été estimée à 742 426 € HT soit 824 551.20 € TTC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Décide de valider les travaux de réhabilitation estimés à 742 426 € HT,
- Sollicite les aides de l'Etat au titre de la DETR et de la DSIL, et du Département
- Sollicite l'autorisation de commencer les travaux avec l'obtention des aides,
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

REPLACEMENT DE L'ALARME DU HANGAR MUNICIPAL

Présentation et acceptation, à l'unanimité, d'un devis pour le remplacement de l'alarme du hangar municipal avec sirène extérieure pour un montant HT de 1 443 € soit 1 731.60 € TTC.

MOTION AMF

Dans un contexte fortement inflationniste et face à la hausse des coûts de l'énergie, l'association des maires de France propose de mobiliser les communes et les intercommunalités pour demander au gouvernement de garantir leurs ressources.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de soutenir la motion proposée par l'association des maires de France.

REPAS DES AINES

44 inscriptions pour le repas des aînés, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'ouvrir les inscriptions à la population moyennant la somme de 40 €.

M. Christophe **PRIOUX** quitte la salle

AIDE A LA RENOVATION DES FACADES ET TOITURES DES PARTICULIERS

Sur présentation d'une facture acquittée pour la rénovation de leur toiture, le conseil municipal décide d'accorder à M. et Mme Christophe PRIOUX la somme de 2 000 € dans le cadre de l'embellissement des bâtiments des particuliers conformément à la délibération du 30 janvier 2020.

Retour de M. Christophe PRIOUX

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil municipal prend acte :

- De la vente des anciens buts de foot à la commune de Spoy,
- D'un courrier de la sénatrice Vanina Paoli-Gagin qui félicite la commune pour le prix de mise en valeur de l'environnement,
- D'une réunion de l'association foncière d'Urville le 28 novembre prochain,
- De l'exploitation des têtes de la parcelle 13 en régie et de la distribution des têtes de la parcelle 26 aux affouagistes

La séance est levée à 19 h 40.

Le Maire
Fabrice ANTOINE

Le secrétaire
Christophe PRIOUX